

LA SUITE DU MOUVEMENT AU CRA DE OISSEL

Après la grève de la faim et un deuxième communiqué, un troisième communiqué dénonçant France Terre d'Asile hier (Ftda c'est l'asso présente dans le cra et sensé faire du soutien juridique aux prisonnier.es.) le collectif de prisonnier souhaite continuer à faire sortir les informations sur la situation dans le CRA.

On commence à en parler dans la presse depuis la dernière dépêche AFP mais c'est comme d'hab la parole des keufs et ou des avocat.e.s qu'on relaye et pas celles des premièr.e.s concerné.e.s.

« Concernant les retenus qui ont été tabassés et ont déposé plainte, nous réclamons que toute la lumière soit faite sur ces actes. Nous réclamons de plus la fin de tous les actes de violences et de maltraitance à notre égard.

A l'heure qu'il est on ne voit aucun changement au niveau de nos revendications depuis le début du mouvement.

Le collectif des personnes retenues poursuivra sa mobilisation pour plus de justice sociale (conditions de rétention digne) sans se laisser intimider par des actes de violences ou d'insultes.

Toujours à propos de France Terre d'Asile, le collectif en est venu à demander le départ des personnes la représentant actuellement au CRA de Oissel. Nous estimons que rien n'a été mis en place pour nous défendre depuis le début de notre mouvement et que ces personnes sont de plus en plus partisans de la préfectures et des méthodes de gestion du centre.

La promenade est organisée au moment du nettoyage des chambres de 10h30 à 11h ce qui la rend toujours compliquée. Sachez aussi que les douches dans les chambres n'ont pas d'eau chaude.

Les retenus se sont plaints à maintes reprises auprès de l'association France terre d'asile mais en vain.

Il y a aussi des retenues qui font la totalité des 90 jours de rétention. Ici il n'y a pas d'activité à part la salle de télévision et souvent il y a de la tension pour les chaînes. Nous ne comprenons pas car il n'y a pas une autre salle de télévision qui reste toujours fermée à clé. La promenade elle, n'est pas toujours régulière et c'est ce qui cause aussi une tension entre retenues et les policiers.

Contrairement ce qui a été dit par le commandant de police du CRA d'Oissel dans la presse, si la durée de la rétention est bien passée de 45 à 90 jours depuis la nouvelle loi, il faut savoir qu'une personne retenue reste ici de 1 à 2 mois environs et non pas 15 jours en moyenne.

Le collectif des personnes retenues au C.R.A de Oissel. »

Continuons à faire tourner un maximum leurs communiqués collectifs !
Ni police ni charité, vive la lutte des sans papiers !